



GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES PARTICIPANTS



**9^e session de la
RÉUNION DES PARTIES À LA
CONVENTION SUR L'EAU
29 septembre - 1^{er} octobre 2021
Genève, Suisse et en ligne**



REPUBLIC OF ESTONIA
MINISTRY OF THE ENVIRONMENT



Premiers pas

Inscription
Déclarations
Pouvoirs

Page 1



Programme

Documents
Manifestations
parallèles
Prise de décision

Page 2-3



Accessibilité

Interprétation
Sous-titrage
Diffusion en
direct

Page 4



Participation virtuelle

Connexion
Fuseaux
horaires

Page 5



Participation en personne

Voyage
Visa
Lieu
Badge

Page 6-7



Communication

Contact
Site web
Médias sociaux

Page 8



Premiers pas

Comment s'inscrire ?

L'inscription est ouverte et tous les participants doivent s'inscrire en ligne **d'ici au 10 septembre 2021**, au moyen du lien suivant : https://indico.un.org/e/MOP9_Water_Convention.

- **Étape 1** : Créez un compte sur Indico (tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>)
Une fois votre compte créé, vous pouvez vous inscrire à l'évènement.
- **Étape 2** : Inscrivez-vous à la réunion sur Indico (tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>)
Veuillez préciser si vous comptez participer à distance ou en personne.

La participation à la réunion est sujette à l'acceptation de l'inscription par le Secrétariat.

Comment faire une déclaration lors des sessions plénières ?

Les représentants sont invités à contribuer aux discussions en plénière. **Les délégations sont priées d'informer le Secrétariat (water.convention@un.org) d'ici au 10 septembre 2021**, de leur intention de faire une déclaration et de préciser à quel(s) point(s) de l'ordre du jour. Les orateurs sont priés de limiter leurs interventions à trois minutes lors du débat de haut niveau et à deux minutes durant le reste de la réunion. Les déclarations doivent être soumises au Secrétariat sous forme électronique avant la réunion afin de faciliter le travail des interprètes. Le nombre d'orateurs par point est susceptible d'être limité. Les déclarations supplémentaires ou plus longues seront mises en ligne sur le site web.

Valable uniquement pour les Parties à la Convention sur l'eau :

Quelle est la date limite pour soumettre les pouvoirs ?

Toutes les Parties à la Convention doivent soumettre leurs pouvoirs au Secrétariat. Les pouvoirs, qui sont normalement délivrés soit par le chef d'État ou de gouvernement, soit par le ministre des Affaires étrangères, doivent indiquer la composition de la délégation, notamment la personne à la tête de la délégation, et préciser que ladite délégation est habilitée à participer à la réunion et à prendre des décisions au nom dudit gouvernement, conformément aux règles de procédure en vigueur. Les pouvoirs doivent énumérer tous les représentants officiels, qu'ils aient l'intention de participer en personne ou en ligne/à distance. Veuillez trouver [ici](#) un exemple des pouvoirs de délégation.

Les Parties sont priées d'envoyer une **copie scannée** de leurs pouvoirs au Secrétariat, par e-mail (water.convention@un.org), **d'ici au 10 septembre 2021**, ainsi qu'une copie à la Mission permanente. Les **originaux** des pouvoirs doivent être présentés au Secrétariat **avant le début de la neuvième session**. Cela peut être fait en personne à l'arrivée à Genève ou en adressant les pouvoirs par courrier (à Sonja Koeppel, Secrétaire de la Convention sur l'eau, CEE-ONU, Division de l'environnement, Palais des Nations, 8-14 avenue de la paix, CH-1211 Genève 10, Suisse). Dans le cas où les pouvoirs sont adressés par courrier, les délégations sont priées de procéder à l'envoi suffisamment à l'avance pour permettre leur réception par le Secrétariat avant la réunion.

Les Parties sont encouragées à inclure dans leur délégation des représentants de leur Mission permanente auprès des Nations Unies à Genève afin que ces représentants participant en personne puissent intervenir en cas de problèmes techniques rencontrés par les participants. Le cas échéant, les représentants de la Mission permanente doivent figurer dans les pouvoirs.

Les États non-Parties n'ont pas besoin de soumettre de pouvoirs.



Programme

En quoi consiste le programme ?

27 septembre

10 h 00
18 h 00

**Manifestations
parallèles**

28 septembre

10 h 00
18 h 00

**Manifestations
parallèles**

29 septembre

	Ouverture
10 h 00 - 13 h 00	Débat de haut niveau
13 h 00 - 15 h 00	Déjeuner
	Débat de haut niveau
15 h 00 - 18 h 00	Débat consacré aux questions diverses

30 septembre

10 h 00 - 13 h 00	Débat consacré aux questions diverses
13 h 00 - 15 h 00	Déjeuner
15 h 00 - 18 h 00	Débat consacré aux questions diverses

1^{er} octobre

10 h 00 - 13 h 00	Débat consacré aux questions diverses
13 h 00 - 15 h 00	Déjeuner
15 h 00 - 17 h 00	Débat consacré aux questions diverses
	Clôture

La réunion débutera à 10 h 00 (CET) le mercredi 29 septembre 2021 et prendra fin à 17 h 00 (CET) le vendredi 1^{er} octobre 2021. Toutes les sessions officielles seront organisées sous forme de plénière.

La réunion se tiendra au Palais des Nations à Genève, en Suisse et dans un format virtuel. La réunion sera précédée de manifestations parallèles virtuelles, le lundi 27 septembre et le mardi 28 septembre 2021.

De plus amples informations sur le programme seront mises à disposition en temps utile sur le site web (https://unece.org/environmental-policy/events/MOP9_Water_Convention).



Programme

Où puis-je consulter les documents ?

Tous les documents officiels et non officiels de la réunion seront disponibles **sur le site web de la réunion**. La Réunion des Parties suivra un modèle PaperSmart. Ainsi, les délégués sont priés d'apporter leurs propres copies des documents ou leurs ordinateurs portables personnels. L'accès Internet aux documents sera fourni pendant la réunion. Un nombre limité de copies papier des documents sera disponible dans la salle de réunion.

Où puis-je trouver davantage d'informations sur les manifestations parallèles ?

Un programme de manifestations parallèles viendra compléter le programme officiel. Les manifestations parallèles auront lieu avant la Réunion des Parties, les **27 et 28 septembre 2021**. Les manifestations parallèles, d'une durée de **90 minutes**, se dérouleront de manière **totale**ment virtuelle. Le programme complet des manifestations parallèles sera disponible sur le site web en temps utile.

Comment les décisions seront-elles prises dans le cadre du format hybride ?

La présence des représentants des Parties sera établie par la participation en personne et la participation à distance. Une vérification sera effectuée pour s'assurer que le quorum est atteint lors de l'ouverture de la neuvième session et lors de l'adoption des décisions.

Les documents et les décisions ayant fait l'objet de consultations et d'un examen préalable, la Réunion des Parties devrait être en mesure de prendre toutes les décisions par consensus (comme cela a toujours été le cas par le passé). Des indications détaillées sur la manière dont les travaux seront menés dans un format hybride figurent dans le document ECE/MP.WAT/2021/1 (qui sera publié sur le site web de la réunion dans le courant du mois de juillet).



Accessibilité

Y aura-t-il de l'interprétation ?

L'interprétation simultanée en **arabe, anglais, français, russe et espagnol** sera assurée durant toutes les sessions plénières.

Y aura-t-il un sous-titrage en temps réel ?

Oui, le **sous-titrage en temps réel sera disponible** pendant toutes les sessions plénières. Grâce au sous-titrage, les paroles prononcées seront converties en texte et affichées à l'écran, ce qui permettra aux participants de suivre plus facilement les discours.

La réunion sera-t-elle diffusée en direct ?

La réunion sera **diffusée en direct sur UN Web TV** dans les cinq langues. Des enregistrements de la réunion seront également disponibles sur UN Web TV après la réunion.

Welcome to the United Nations

English

United Nations | UN Web TV

Search UN Media

Categories | UN Web TV | Live Schedule | UN Audiovisual Library | UN Photo | About Us

Get our schedule delivered to your mail daily. [SUBSCRIBE](#)

Full Live Schedule | Time Zone: Europe/Berlin | City: All

SEP 27 MON | SEP 28 TUE | SEP 29 WED | SEP 30 THU | OCT 01 FRI

10⁰⁰ am

9TH SESSION
Meeting of the Parties
to the Water Convention



Participation virtuelle

Quand recevrai-je les instructions pour me connecter ?

Dans le cas où vous souhaitez participer virtuellement, veuillez-vous inscrire au moyen du lien d'inscription (voir page 1). Les informations de connexion ainsi que des conseils supplémentaires sur la manière d'utiliser la plateforme virtuelle seront communiqués quelques jours avant la réunion.

Lorsque vous vous connectez à la plateforme de réunion virtuelle, veuillez-vous identifier de la manière suivante : PAYS/ORGANISATION – Prénom_Nom. Les participants sont vivement encouragés à se connecter au moins 30 minutes avant le début de chaque session pour les appels test.

Quelles sont les conditions techniques requises ?

Le Secrétariat enverra **un e-mail contenant des conseils techniques aux participants à distance avant la réunion**. Une connexion Internet puissante et stable, par exemple au moyen d'un câble Ethernet (LAN), est nécessaire pour assister à la réunion à distance. Les connexions audio et vidéo ainsi que tout équipement doivent être testés avant la réunion, et un casque USB avec microphone est fortement recommandé. Si vous anticipez des problèmes de connexion depuis votre lieu de résidence (par exemple, une connexion Internet instable), veuillez contacter votre ministère des Affaires étrangères ou toute autre institution gouvernementale afin d'organiser l'utilisation d'installations disposant d'une connexion Internet puissante et stable ou contactez le Secrétariat de la Convention sur l'eau (water.convention@un.org). Le Secrétariat est prêt à soutenir vos efforts pour obtenir une connexion stable, dans la limite de ses capacités, notamment grâce aux équipes de pays des Nations Unies, si cela est possible/demandé.

Les Parties sont encouragées à inclure dans leur délégation des représentants de leur Mission permanente prêts à intervenir si un participant à distance rencontre des problèmes techniques (voir la section sur les pouvoirs, page 1).

À quelle heure dois-je me connecter pour assister à la réunion ?

La Réunion des Parties se déroulera selon **l'heure locale à Genève, en Suisse (heure normale d'Europe centrale, CET)**. Si vous vous connectez depuis un fuseau horaire différent, veuillez tenir compte des différents horaires de début de réunion.

New York, États-Unis	Dakar, Sénégal	Genève, Suisse	Tallinn, Estonie	Moscou, Fédération de Russie	Noursoultan, Kazakhstan	Bangkok, Thaïlande	
04 h 00	08 h 00	10 h 00	11 h 00	11 h 00	14 h 00	15 h 00	Session du matin
07 h 00	11 h 00	13 h 00	14 h 00	14 h 00	17 h 00	18 h 00	Session de l'après-midi



Participation en personne

Serai-je autorisé à entrer en Suisse malgré la situation liée à la COVID-19 ?

Les restrictions de voyage mises en place pour faire face à la propagation du coronavirus sont susceptibles de changer et nous vous recommandons de vous renseigner directement auprès des **autorités suisses pour obtenir les informations les plus récentes (veuillez consulter le [site de l'Office fédéral de la santé publique](#))**.

Veuillez consulter le site Travelcheck du gouvernement suisse afin de vérifier quelles conditions s'appliquent à votre entrée en Suisse : <https://travelcheck.admin.ch/home>.

Veuillez attendre que votre participation soit approuvée avant d'organiser votre voyage.

Comment obtenir un visa ?

Les participants ayant besoin d'un visa d'entrée en Suisse doivent entamer les procédures de demande de visa **au moins cinq semaines** avant la réunion. Le Secrétariat fournira aux participants une lettre d'invitation qui devra être utilisée pour demander un visa auprès du bureau consulaire suisse le plus proche. Pour obtenir ces lettres, veuillez contacter le Secrétariat le plus tôt possible (point focal : Mme Mayola Lidome, mayola.lidome@un.org).

Où loger ?

Il existe un grand choix d'hôtels à proximité du Palais des Nations et nous vous recommandons de réserver votre hébergement à Genève le plus tôt possible. Nous ne faisons pas de réservations pour les participants. Veuillez trouver ci-après une liste des [hôtels proposant des tarifs préférentiels](#).

Où se tiendra exactement la réunion ?

La réunion aura lieu au **Palais des Nations** (14 avenue de la paix, 1211 Genève, Suisse). Elle se tiendra **dans le Bâtiment E** (accès par la Porte E40) dans la **salle XVIII** (sous réserve de modifications – veuillez consulter le site à l'approche de la date de la réunion). Un plan du Palais des Nations est disponible [ici](#).



Participation en personne

Comment se rendre au Palais des Nations ?

Le Palais des Nations est idéalement situé, à seulement 15 minutes en transport public de l'aéroport de Genève et à 15 minutes en transport public de la gare de Genève Cornavin. Plus d'informations : <https://unece.org/practical-information-delegates>.

Où dois-je retirer mon badge ?

Pour retirer le badge d'accréditation et accéder au Palais des Nations, veuillez-vous rendre au **Palais des Nations – Porte de Pregny**, muni d'une copie de la confirmation d'inscription (imprimée ou sur appareil mobile) et d'un document d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Plus d'informations : <https://unece.org/practical-information-delegates>.

Quelles sont les restrictions en lien avec la COVID-19 dans la salle de conférence ?

Le nombre de participants sera limité dans la salle de conférence, de manière à garantir 1m50 de distance entre les participants. Les participants sont tenus de **porter un masque** dans les salles de conférence et dans tous les espaces communs tels que les salles de réunion, les couloirs et les installations partagées. Seuls les principaux orateurs/panélistes de l'évènement sont exemptés du port du masque lorsqu'ils s'adressent au public. Les mesures sont susceptibles d'évoluer.

Le WIFI public sera-t-il disponible ?

Oui, le **WIFI public est disponible** dans l'enceinte du Palais des Nations.





Communication

Où puis-je trouver les dernières mises à jour ?

Veillez consulter le site web de la réunion pour être informé des dernières mises à jour :
https://unece.org/environmental-policy/events/MOP9_Water_Convention.

A qui dois-je m'adresser pour toute question spécifique ?

Pour toute question spécifique, veuillez adresser un e-mail au **Secrétariat** (water.convention@un.org), ainsi qu'aux points focaux désignés : Mme. Mayola Lidome (mayola.lidome@un.org) et Mme. Elise Zerrath (elise.zerrath@un.org).

Participez à la conversation sur les médias sociaux !

Faites passer le mot – suivez-nous sur [Twitter](#) et utilisez le hashtag #MOP9.

**Nous nous réjouissons de vous accueillir
à la Réunion des Parties –
à Genève ou en ligne !**